



# Beaussais-sur-Mer Infos

C'est beau... C'est sur mer... C'est Beaussais-sur-Mer !

2018 (2)

Plessix-Balissou • Ploubalay • Trégon

BEAUSSAIS-SUR-MER

**Bourg en Joie**  
Ploubalay centre  
*Beaussais sur Mer*  
**6 Mai 2018**

Présente son grand spectacle  
avec Les Amis du Brio  
*Beaus*  
**Barjavelle** gratuit

**5 Mai**  
19H.  
**Gest-Notz**  
restauration rapide  
animé par "Panik"  
musique celtique festive

**10H. Messe**  
des chasseurs  
avec le Rallye  
d'Armor

**11H. Grande Parade**

**13H. Repas 15H. Spectacle** sous chapiteau  
organisé par l'association courses hippiques Ploubalay Lancier  
Réservations Maison de la Presse 02.96.27.20.33

**38<sup>E</sup> TOUR DE BRETAGNE**  
**VEHICULES ANCIENS**  
**BEAUSSAIS-SUR-MER**  
**18 AU 21 MAI 2018**

**EXPOSITIONS GRATUITES**  
Ploubalay  
vendredi, samedi,  
dimanche, lundi

**700 véhicules 1400 participants**  
**AUTOS, UTILITAIRES, MOTOS, CYCLOS, SOLEX**

**ABVA**  
Association Bretonne  
des Véhicules Anciens

**www.abva.net**

Détail des programmes pages 27 et 28.





Trégon (derrière l'église)



Plessix-Balisson (ancien pressoir)



Ploubalay (parc en face de la mairie)

## Une ville agréable à vivre, voilà ce que nous souhaitons tous.

Comme d'autres communes, des incivilités et des dégradations volontaires occasionnent des désagréments dans la vie quotidienne des citoyens et des frais non négligeables pour les communes.

Pouvoir se promener et pique-niquer sans risquer de se salir avec des déjections canines.

Pouvoir circuler librement à pied, à vélo, en voiture, sans risquer de rencontrer un conducteur qui roule trop vite.

Profiter des repas de familles en extérieur, sans être dérangés par les bruits des tondeuses ou autres outils à moteur.

Nous pourrions continuer cette liste ...

Chacun de nous souhaite vivre paisiblement et en toute sécurité. Alors, pour la qualité de vie de tous, prenons de bonnes résolutions et respectons les règles de civilité. Pour cela, vous retrouverez les informations utiles en page 10 (civilités).

Pour rester dans le domaine de la convivialité, j'ai le plaisir de vous inviter aux animations proposées sur la commune, les 5 et 6 mai pour la 3<sup>ème</sup> édition du Bourg en joie et du 18 au 21 mai pour le 38<sup>ème</sup> Tour de Bretagne des Véhicules Anciens. Nous allons avoir deux grands week-ends de festivités avec des animations gratuites et ouvertes à tous.

Vous retrouverez l'intégralité des programmes en pages 27 et 28 du bulletin.

Eugène CARO, Maire de Beaussais-sur-Mer

## ■ HOMMAGE À JEAN COCHET, ANCIEN MAIRE DE PLOUBALAY



### Hommage prononcé par Michel Armange, conseiller municipal de Jean Cochet de 1983 à 1995.

« Jean est né le 1<sup>er</sup> mars 1927 à Languenan dans une maison ancienne à Lesmen datant de 1850. Après l'école primaire à Languenan et des études secondaires aux Cordeliers à Dinan, il entre au Collège Saint Barbe, tout près du Panthéon à Paris et tout en faisant ses études. Il pratiquait déjà son sport favori : le football. A la fin de ses études vétérinaires de Maisons-Alfort en 1953, il fait un an de service militaire en 1954. Il en ressort Lieutenant Cochet.

Un an après, il rencontre le docteur vétérinaire André Guguen et commence son métier de vétérinaire. Rappel en Algérie en 1956. De retour fin 1956, il retravaille et s'installe à Ploubalay avec le docteur Guguen, vétérinaire. Alors âgé de 32 ans, il rencontre et se marie avec Marie-Louise. De leur union, naîtront 3 enfants : Françoise, Marie-Paule et Jean-Pierre.

Il va tout de suite s'intéresser au sport, au patrimoine et à la commune de Ploubalay. Il entre à l'Union Sportive de Ploubalay, l'USP, sous la présidence de Pierre Tavet et devient membre du bureau de 1965 jusqu'en 1970, vice-président de 1970 à 1972. Et en prendra la présidence de 1972 à 1979. Dans le même temps, il encadre également, pendant plusieurs années le Tour d'Emeraude, course cycliste aux côtés du Président Etienne Blondel.

Ta modestie aurait voulu que l'on ne parle pas de toi, mais nous ne pouvons pas passer sous silence tout le bien que tu as fait à ta chère commune de Ploubalay.

Jean est élu conseiller municipal en 1971 et adjoint au maire en 1977.

Il devient maire de Ploubalay de 1983 à 1995.

Pendant ces 2 mandats : la création du lieu de rencontre, lieu de vie des jeunes et des moins jeunes ! Le restaurant scolaire avec des repas de qualité pour les enfants. La salle omnisport avec toutes disciplines sportives.

Il organise et préside le 1<sup>er</sup> comité de jumelage avec Boreham, nos amis anglais. Il participe à l'organisation des 24h moto de 1982 à 1989 et aux courses de chevaux sur la plage de Lancieux. Avec sa 403 au toit panoramique démonté, il transporte les commissaires de course dans le circuit intérieur pendant de très nombreuses années. Il devient président des Polders en 1995, dont le but essentiel est le nettoyage des chemins creux et des cours d'eau. Il encadre les brigades vertes de la Communauté de communes. Puis il est président des amis de la nature et du patrimoine (ANP).

Citons grâce à Jean, la création de la mutuelle coup dur, créée par les agriculteurs pour les besoins journaliers en cas de maladie, d'accident et autres, qui a permis de mettre en place l'emploi de 8 salariés pendant une dizaine d'années.

Ton métier de vétérinaire était toute ta vie. Amour de ta profession avec les animaux de la ferme essentiellement. Tu vivais de plénitude avec le monde paysan, n'hésitant pas à passer des heures de travail, de jour comme de nuit, infatigable, une santé de fer, rompu au secours des agriculteurs, pour le bien-être des animaux. Des conseils à ne plus en finir, une générosité exemplaire, un amour des gens et de la nature, toujours en action sans compter. Tu es Jean, unanimement salué par tous, pour ta passion du monde agricole, tes qualités humaines, ta disponibilité, ta modestie et ton besoin de te mettre au service des autres.

Ton parcours est un hommage de tous ceux qui ont permis de prendre leurs responsabilités, se mettre en retrait pour mettre en valeur tous les acteurs des différentes professions difficiles que tu as défendus. Tu as pratiqué et promu la solidarité toute ta vie. Jean disait « On doit avoir le courage de décider et d'affronter les difficultés mais, seul, rien n'est possible. » Nous gardons de toi, le souvenir d'un homme intègre, clairvoyant, travailleur et entreprenant. Tu étais conscient de ton état de santé, de la maladie qui te faisait souffrir, lucide, serein et digne jusqu'au bout. Tu peux partir en paix.

Ton âme restera en nous pour toujours. Merci Jean. »

## Chasse à l'œuf 2018

Dimanche 1<sup>er</sup> avril - Ploubalay



Samedi 7 avril - Plessix-Balisson



Mercredi 11 avril - Trégon



# Inaugurations du 6 avril 2018

Aménagement du Bourg de Ploubalay (premières tranches)  
et extension de l'école maternelle Henri Derouin



En présence de :  
Yves Le Breton, préfet,  
Dominique Consille, sous-préfète,  
Michel Vaspard, sénateur,  
Françoise Bichon, conseillère  
départementale, Eugène Caro, maire  
et conseiller départemental, des maires  
délégués, Christian Bourget  
(Ploubalay), Philippe Guesdon (Plessix-  
Balisson) et Jean-François Merdrignac  
(Trégon), de Tanguy d'Aubert, adjoint  
au maire et Marie-Reine Nezou,  
conseillère municipale déléguée



## ■ TRÉGON - HOMMAGE À YVONNE LEGER

Yvonne, notre doyenne nous a quittés à l'aube de ses 96 ans.

Yvonne Leger est née à Saint-Pôtan le 9 juin 1922.

Après avoir passé sa jeunesse dans cette commune, Yvonne est partie vers Paris où elle a travaillé dans divers emplois.

Dans les années 50, elle revient vivre à Saint-Jacut-de-la-Mer où elle rencontre Baptiste Touzé, patron pêcheur avec lequel elle travaille. A son décès, grâce à son grand caractère, elle devient patron pêcheur, ce qui n'est pas commun pour une femme.

Dans les années 70, elle construit avec ses deux frères sa maison au clos des Forges à Trégon qu'elle occupe jusqu'en décembre 2017. Elle est alors accompagnée par les auxiliaires de vie de l'association d'Aide à Domicile et entourée aussi de bons amis. La maladie finit par l'essouffler. Elle est hospitalisée à Dinard en décembre et rejoint en janvier la Résidence du Parc à Beussais-sur-Mer jusqu'au 15 mars dernier, jour où elle nous a quittés.

Bon vent Yvonne.

## ■ VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE

Judi 1<sup>er</sup> février, madame Dominique Consille, sous-préfète à Dinan, a été reçue à la mairie de Beussais-sur-Mer.



Madame la sous-préfète entourée du maire, des maires délégués et des responsables des services de la commune.

Eugène Caro, maire, les maires délégués et les responsables des services ont effectué une présentation de la commune nouvelle, ainsi que tous les projets réalisés ou en cours de réalisation. La sous-préfète a également été avisée du programme des investissements prévus d'ici 2023.



Sur place, à Ploubalay, elle a notamment découvert l'important projet de la Boule d'Or et ses réalisations immobilières, au Plessix-Balisson, celui de l'éco-quartier, et à Trégon, le futur aménagement du centre-bourg.

## ■ INAUGURATION MAISON PAROISSIALE

Samedi 7 avril avait lieu sous la présidence de Monseigneur Denis Moutel, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, et sous la conduite du père Bedfert, curé de la paroisse de Ploubalay, l'inauguration des nouveaux locaux de la maison paroissiale. Inauguration en présence de nombreux paroissiens, d'Eugène Caro, maire et des représentants des six communes composant la paroisse.



## ■ REPAS DES AÎNÉS AU PLESSIX-BALISSON

Une cinquantaine de personnes ont participé au repas des aînés dans une ambiance conviviale.



## ■ TEMPS PARTICIPATIF

**Un nouveau projet pour la vallée des Fontenelles !  
Donnez nous votre avis et partagez vos idées !**

La Commune de Beussais-sur-Mer lance une étude de valorisation de la vallée de Fontenelle située à Plessix-Balisson.

À cette occasion, la commune ouvre un espace convivial de réflexion et d'échange pour construire ensemble le devenir de la vallée.

Venez partager vos histoires et anecdotes, vos réflexions, vos idées et vos suggestions lors d'un atelier-rencontre. Nous vous exposerons nos pistes de réflexion pour valoriser le site. Tous les avis seront les bienvenus !

**Rendez-vous à la salle des fêtes du Plessix-Balisson le vendredi 25 mai 2018 à 18h.**



## ■ SÉCURISATION DES VOIES COMMUNALES

Lors de la réunion publique du 23 mars, nous avons présenté aux riverains le projet de circulation au niveau des voies communales 10 et 11 (La Giclais, La Ville es Bretons et le Domaine de la Patenais).

Suite à l'échange avec les riverains, nous avons décidé la mise en place de panonceaux « sauf riverains et services publics » du Carrefour vers La Giclais.

Il est important de sécuriser cette voie dont la chaussée est étroite et le trafic en augmentation. Cette nouvelle signalisation sera installée dès réception des panonceaux.

**Nous attirons votre attention sur l'importance et l'obligation du respect du panonceau «sauf riverains et services publics». En cas de non-respect et d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.**

Cet aménagement sera appliqué jusqu'à ce qu'un dispositif visant à améliorer la sécurité sur la route départementale 768 à hauteur de La Giclais, soit réalisé.

## ■ AMÉNAGEMENTS

**Nous allons prochainement aménager le carrefour de la rue de la Ville Agan, de la rue de Dinan et du lotissement de la Vallée d'Emeraude.**



Cet aménagement va permettre d'augmenter la visibilité, de protéger le parc par le biais d'une clôture et d'inciter les piétons à passer par le parc de la mairie en maintenant les circulations piétonnes.

**Si vous avez des suggestions sur l'aménagement de l'entrée du parc de la mairie, n'hésitez pas à en faire part en mairie.**



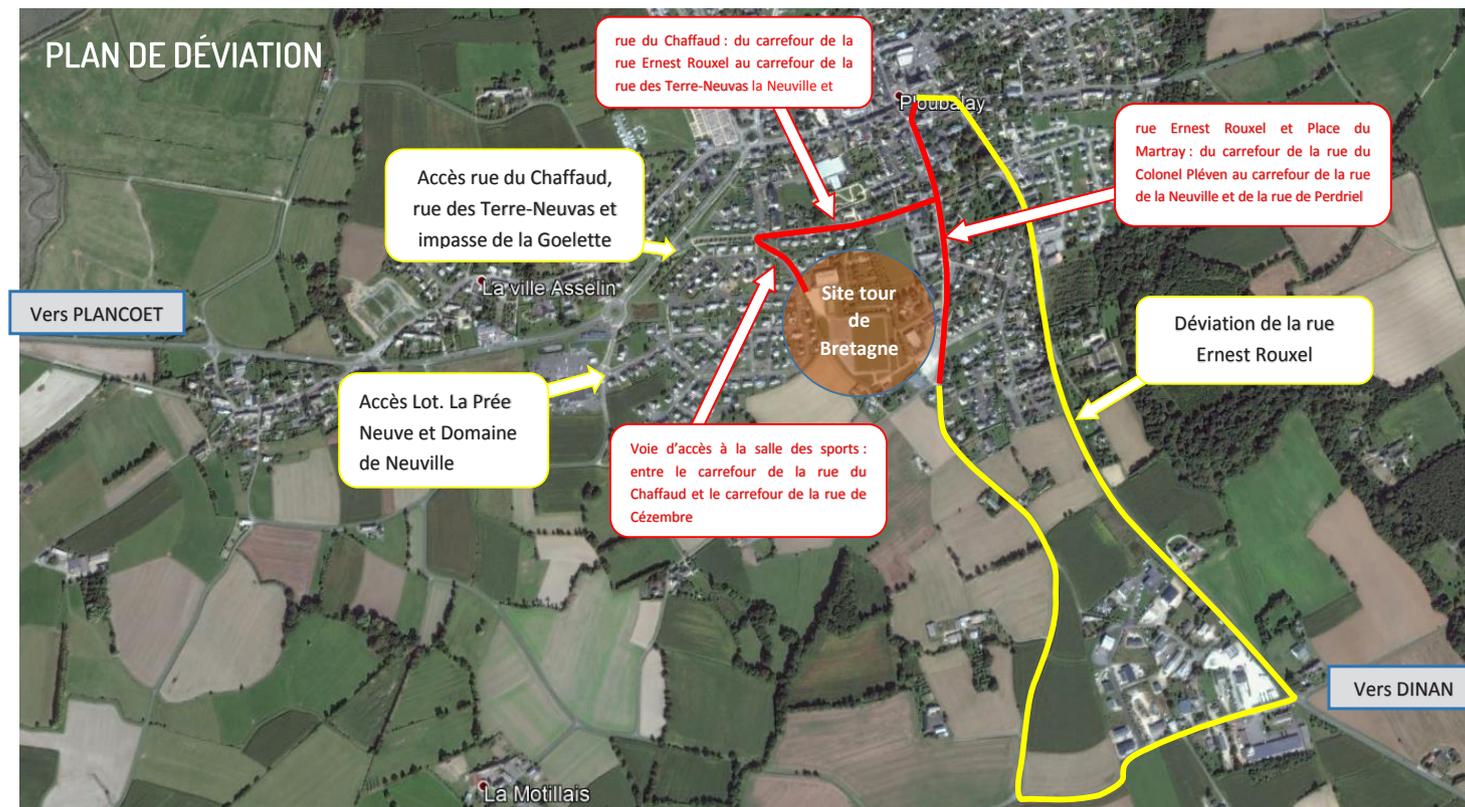
## 38<sup>ème</sup> TOUR DE BRETAGNE DES VÉHICULES ANCIENS

### Déviation de la circulation et stationnement :

En raison de l'organisation du 38<sup>ème</sup> Tour de Bretagne des véhicules anciens, sur la période **du vendredi 18 mai 2018 à 17h, jusqu'au mardi 22 mai 2018 à 0h, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits :**

- Rue Ernest Rouxel et place du Martray : du carrefour de la rue du Colonel Pléven au carrefour de la rue de la Neuville et de la rue de Perdiel.
- Rue du Chaffaud : du carrefour de la rue Ernest Rouxel au carrefour de la rue des Terre-Neuvas.
- Voie d'accès à la salle des sports : entre le carrefour de la rue du Chaffaud et le carrefour de la rue de Cézembre.

**Vous trouverez ci-dessous le plan de déviation :**



## RIVERAINS DE LA RUE ERNEST ROUXEL ET DE LA RUE DU CHAFFAUD

Nous vous rappelons que vous pourrez accéder à votre domicile, avec votre véhicule sous la condition, que vous soyez munis d'un PASS.

Ce PASS permettra l'accès au site et d'accéder et stationner à votre domicile. Le stationnement des véhicules sur le domaine public sera interdit. Le PASS devra être apposé dans votre véhicule, visible depuis l'extérieur et ce même pendant le stationnement de votre véhicule.

**L'accès au site ne sera autorisé que sur présentation du PASS.**

PASS n°  
**RIVERAINS**

## ■ AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE TRÉGON

Jean-François Merdrignac, maire délégué de Trégon a présenté avec le maire de Beaussais-sur-Mer, Eugène Caro, lors de la réunion publique du 28 mars dernier, aux habitants, le projet d'aménagement du centre-bourg proposé par les Ateliers du Marais. Le chantier pourrait voir le jour d'ici deux à quatre ans.

**Vous pouvez venir à la mairie déléguée de Trégon aux jours et horaires d'ouverture pour toutes informations complémentaires, remarques et consultation du plan du projet.**



## ■ UNE ŒUVRE DE TRÉGON S'EXPOSE À VANNES

L'exposition « Contemplations » du 17 février au 30 septembre 2018 au musée des beaux-arts La Cohue à Vannes regroupe des tableaux des églises de Bretagne, 26 chefs-d'œuvre du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle classés monuments historiques.

Choisis en fonction de leur qualité artistique, ces chefs-d'œuvre à l'iconographie variée - tableaux de dévotion de petit format ou grandes œuvres incluses dans des retables - sont bien représentatifs de l'évolution de la peinture religieuse entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils permettent de retracer une histoire de l'art de cette période féconde, du peintre Ribera à Jordaens



en passant par Le Nain, Vignon et d'autres artistes restés anonymes.

L'un des chefs-d'œuvre exposé est le tableau de Hans III Jordaens (Anvers, 1595 ? - id., 1643), *La Conversion de Saint-Paul* (second quart du XVII<sup>e</sup> siècle), provenant de l'église de Trégon, classé monument historique par arrêté du 28 juillet 1966.

Cette scène est d'une forte intensité dramatique. Celui qui se nomme encore Saul, citoyen romain, est tombé de cheval, projeté à terre par une lumière divine. Aveuglé pendant 3 jours, il se convertira au christianisme et prendra le nom de Paul.

Cette œuvre est attribuée à Hans III Jordaens, dessinateur et peintre ayant vécu toute sa vie à Anvers.

## ■ PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

**Le service état civil gère depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, l'enregistrement des conventions de pactes civils de solidarité (PACS), leur modification et leur dissolution.**

Les conventions se font auprès de l'officier d'état civil de la commune dans laquelle les partenaires de PACS fixent leur résidence commune.

Les dossiers sont à déposer complets au service état civil dans la mairie déléguée de votre domicile (Plessix-Balisson, Ploubalay ou Trégon)

### Quelles pièces fournir ?

- Convention de PACS (une seule convention pour les 2 partenaires) (convention personnalisée ou formulaire Cerfa complété).
- Pièce d'identité délivrée par une administration publique.
- Copie intégrale ou un extrait de son acte de naissance avec filiation.

**Les personnes divorcées, veuves ou étrangères doivent fournir des pièces supplémentaires.**

L'enregistrement, la modification ou la dissolution du PACS sont réalisés sur rendez-vous \*, uniquement en présence des deux personnes signant la convention, auprès de l'officier d'état civil. Il n'y a pas de cérémonie particulière.

**Pour plus de renseignements, s'adresser à votre mairie.**

\* Le rendez-vous est fixé après le dépôt du dossier complet.

## ■ CIVILITÉS

### ■ SÉCURITÉ : CIRCULATION AUTOMOBILE

La circulation automobile est soumise aux codes de la route. Il y a de la sécurité de tous les usagers automobilistes, cyclistes ou piétons. La commune de Beaussais-sur-Mer poursuit les aménagements des rues du bourg de Ploubalay. De nombreux aménagements sont installés afin de réduire la vitesse et améliorer la lisibilité de la circulation.

Le réaménagement des bourgs de Trégon et Plessix-Balisson sera effectué dans le même état d'esprit.

### ■ PROPRETÉ

La commune de Beaussais-sur-Mer a mis à disposition des distributeurs des sacs pour déjections canines ou "toutounet" dans le parc de la mairie, sur l'aire de camping-car et sur certains trottoirs. 20 distributeurs vont être acquis par la commune et installés prochainement.

### • Collecte des déchets

La Communauté de Communes Côte d'Émeraude organise la collecte et la valorisation des déchets pour l'ensemble du territoire communautaire.

La gestion des déchets regroupe de nombreux services tels que le ramassage des déchets ménagers, la gestion des déchets apportés en déchèterie, les Points d'Apport Volontaire...

Ils sont gérés par le pôle Collecte et valorisation des déchets situé sur le site de la déchèterie de Dinard.

### Votre interlocuteur :

#### Pôle collecte et valorisation des déchets

Mon repos - 35800 Dinard

Tél : 02 99 46 20 78 - Fax : 02 99 96 56 82

Courriel : [info.dechets@cote-emerande.fr](mailto:info.dechets@cote-emerande.fr)

[www.cote-emerande.fr](http://www.cote-emerande.fr) (Rubrique « Vivre et habiter »)

<https://www.facebook.com/CCCoteEmerande>

### • Collecte des déchets ménagers

La Communauté de Communes Côte d'Émeraude organise la collecte des déchets ménagers pour les particuliers sur les 9 communes du territoire.

Les bacs de collecte doivent être sortis la veille sur la voie publique et rentrés rapidement après le passage du camion de collecte pour raison de sécurité.

## Jours de collecte - Commune nouvelle de Beaussais-sur-Mer (Ploubalay, Plessix-Balisson, Trégon) :

SECTEURS	BASSE SAISON	HAUTE SAISON
	Du 01/01 au 01/07 et du 03/09 au 31/12	Du 02/07 au 02/09
Ploubalay : maisons individuelles bourg	Mardi	
Ploubalay : maisons individuelles campagne	Mercredi	
Ploubalay : habitations collectives	Mardi, vendredi	
Ploubalay : commerces et gros producteurs	Lundi, vendredi	Lundi, mercredi, vendredi, samedi
Plessix-Balisson	Mercredi	
Trégon	Jeudi	

**Jour fériés :** collecte assurée du 01/04 au 31/08. En dehors de cette période, décalage d'une journée à partir du jour férié jusqu'au samedi.

### • Éco-points

De nombreux éco-points ont été installés sur la commune. Par contre, nous retrouvons encore des déchets déposés aux pieds des éco-points.

Si votre point de collecte est saturé, n'hésitez pas à vous diriger vers un autre point de collecte.

Situations des éco-points			
Carrefour Market	Verre	Papier Journaux-magazines	Emballages légers (métaux, carton, plastique)
Gare	Verre	Papier Journaux-magazines	Emballages légers (métaux, carton, plastique)
La Ville Asselin	Verre	Papier Journaux-magazines	Emballages légers (métaux, carton, plastique)
La Ville Quartier	Verre	Papier Journaux-magazines	Emballages légers (métaux, carton, plastique)
Services Techniques	Verre		-
Salle des fêtes	Verre	Papier Journaux-magazines	Emballages légers (métaux, carton, plastique)
Plessix-Balisson (route sortie de Ploubalay)	Verre	Papier Journaux-magazines	Emballages légers (métaux, carton, plastique)
Trégon (route du vieux bourg)	Verre	Papier Journaux-magazines	Emballages légers (métaux, carton, plastique)
Aire de camping-car	Verre		Emballages légers (métaux, carton, plastique)

## • Déchèteries

Les habitants de la commune de Beaussais-sur-Mer ont à leur disposition 2 déchèteries.

Déchèterie de Dinard (service de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude) ou Pleslin-Trigavou (service de Dinan Communauté).

Chaque usager de Beaussais-sur-Mer aura la possibilité de bénéficier d'un accès sur une seule déchèterie : Dinard OU Pleslin-Trigavou.

	DINARD	PLESLIN-TRIGAVOU
Type accès	Carte magnétique	Carte magnétique
Nombre accès	50 passages/an tous types de déchets	16 passages/an tous types de déchets illimités pour les végétaux
Coût	10 € à l'achat de la carte - validité permanente	0€ à l'achat 1 <sup>ère</sup> carte - 10 € ensuite en cas de perte
Ouverture	Du lundi au samedi 9h-12h / 13h30-17h	Lundi-Mercredi-Vendredi-Samedi 9-12h / 13h30-18h Jeudi 13h30-18h
Fermeture	Dimanche et jours fériés	Mardi - Jeudi matin - Dimanche et jours fériés
contact	Renseignements administratifs du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Pôle collecte et valorisation des déchets Mon repos - 35800 Dinard Tél : 02 99 46 20 78 - Fax : 02 99 16 56 82	Service technique de Dinan Agglomération 34, rue Bertrand Robidou 22106 Dinan Cedex Tél : 02 96 87 72 72

## • Ramassage des encombrants

Les encombrants sont ramassés gratuitement deux fois par an sur l'ensemble de la communauté de communes.

Les dates de passage sont communiquées dans la presse locale.

Un service de collecte des encombrants à la demande est également proposé sur réservation (facturé 10€/m<sup>3</sup>).

Contact : 02 99 46 11 82

## • Vandalisme

Dégradation sur les biens ou les personnes :

Chacun est tenu de respecter les biens d'autrui et les personnes pour une vie en communauté plus harmonieuse.

## ■ RÈGLE DE VOISINAGE

### • Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral du 27.02.1990, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### • Brûlage à l'air libre des déchets de jardin

Le printemps est là. C'est la saison des tailles et du nettoyage dans le jardin. Le tas de déchets verts augmente.

## Qu'en faire ? Surtout ne pas le brûler.

### Rappel :

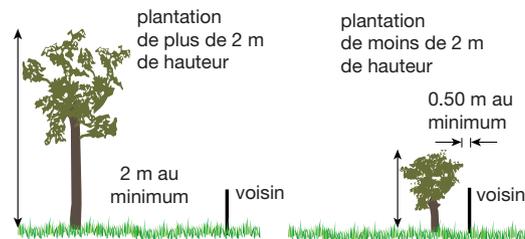
Par arrêté préfectoral en date du 2 novembre 2017, Il est interdit de brûler ses déchets de jardin sur tout le territoire des Côtes d'Armor : Pour la prévention des risques d'incendie, mais aussi pour diminuer la pollution due à la combustion incomplète de déchets encore humides. Attention les sanctions sont conséquentes !

### Que faire des déchets verts ?

Du compostage sur place dans un tas au fond du jardin ou dans un composteur. Apporter vos déchets verts à la déchetterie.

### • Entretien des plantations

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.



LE BON RESPECT DE SES RÈGLES, LES RESPECTS DES AUTRES PERMETTRONT UNE QUALITÉ DE VIE PLUS AGRÉABLE.

## ■ DIVAGATIONS DES CHIENS ET CHATS

La divagation des chiens et chats errants sur la commune peut présenter un danger immédiat pour la sécurité des personnes et des biens.

Le coût incombant à la prise en charge d'un animal domestique en divagation ne peut être imputable qu'aux seuls propriétaires.

Les frais engagés par la commune peuvent être très élevés et comprendre notamment : les frais de capture, les frais de transport, les frais de soins, les frais liés à l'identification, les frais administratifs, les frais de transfert au SIRDOM de Dinard, les frais de fourrière du SIRDOM de Dinard...

Il a été décidé, par arrêté municipal, d'appliquer un montant forfaitaire de 150 €, facturé au propriétaire de l'animal. Ce montant est exigible dès lors que l'animal est pris en charge par un agent municipal.

**Nous vous rappelons que votre animal est sous votre responsabilité.**

## ■ TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe qui s'applique pour les projets de construction, de reconstruction et d'agrandissement qui nécessitent des autorisations de travaux.

Information sur la taxe d'aménagement (TA) (pour une maison individuelle et ses annexes).

**La surface taxable (ST) :**

La taxe d'aménagement est calculée en fonction de la « surface taxable » créée (articles L.331-10 et R.331-7 du code de l'urbanisme).

**Surface taxable** = somme des surfaces de chaque niveau, closes et couvertes, calculée au nu intérieur des façades ;

**moins** les surfaces de plancher sous hauteur de plafond inférieure ou égale à 1,80 m ;

**moins** les surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur ;

**moins** les vides et les trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs.

**Part départementale et part communale :**

La TA est composée de deux parts :

- Une part départementale (taux de 2 % pour les Côtes-d'Armor).

- Une part communale (taux fixé par délibération du conseil municipal ou EPCI) : 4% .

**La valeur forfaitaire (valeur 2018) :**

- 726 € / m<sup>2</sup>.

- Un abattement de 50 % de la valeur forfaitaire est applicable sur les 100 premiers m<sup>2</sup> des locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes : soit 363,00 € / m<sup>2</sup>.

**Méthode de calcul de la taxe**

**Formule générale** = surface taxable (en m<sup>2</sup>) x valeur forfaitaire (en euros par m<sup>2</sup>) x taux.

**Construction nouvelle (habitation principale) :**

- Pour les 100 premiers m<sup>2</sup> :

Part communale = 100 m<sup>2</sup> x 363,00 € x 4%

Part départementale = 100m<sup>2</sup> x 363,00 € x 2 %

- Pour la surface taxable restante :

Part communale = (surface excédant 100 m<sup>2</sup>) x 726 € x 4%.

Part départementale = (surface excédant 100 m<sup>2</sup>) x 726 € x 2 %.

**Extension (2 cas) :**

- Si la surface existante est déjà supérieure à 100 m<sup>2</sup>, aucun abattement ne sera appliqué.

- Si la surface existante est inférieure à 100 m<sup>2</sup>, seuls les m<sup>2</sup> conduisant à atteindre ce seuil bénéficieront d'un abattement (ex : 80 m<sup>2</sup> existants : seuls 20 m<sup>2</sup> bénéficieront de l'abattement).

Des cas particuliers existent et concernent notamment : les stationnements, les annexes (abris de jardins, remises, serres...), et les piscines.

**Changement d'adresse :**

Merci de signaler tout changement d'adresse à la DDTM22 :

ddtm-splu-ads@cotes-darmor.gouv.fr

ou DDTM22 – SPLU/ADS

1 rue du Parc – CS52256 – 22022 Saint-Brieuc Cedex

Pour toutes informations complémentaires (modalités de paiement, redevance archéologique préventive...), vous pouvez contacter le service urbanisme ou consulter le site internet de la mairie.

**Des informations relatives aux taxes sont disponibles sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

## ■ INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2018

Au regard de l'effectif annoncé de 92 élèves en maternelle pour la rentrée de septembre 2018, l'inspection d'académie nous a demandé de choisir entre un regroupement des 2 écoles, primaire et maternelle, ou une fermeture de classe en maternelle.

La décision a été prise en concertation avec les directeurs en poste, de regrouper les 2 écoles et donc de n'avoir qu'un directeur.

Le président des parents d'élèves a été informé lors d'une réunion. M. Émilien Courcoul sera le directeur du regroupement dès la rentrée prochaine.

Nous avons privilégié l'intérêt des enfants. Cette décision permet le maintien des 9 classes et ne remet pas en cause le projet d'investissement pour le primaire.

## ■ NOUVEAU À BEAUSSAIS-SUR-MER

**La société AS Pro D spécialisée dans la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire.**

Zone d'activité de Coutelouche

Tél. 02 96 41 20 02 - Mail : audesalmon@hotmail.fr

## ■ MSA - APPEL À PROJETS JEUNES

**La Mutualité Sociale Agricole organise, comme chaque année, le concours « Mieux vivre en milieu rural » visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans.**

L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune ou canton.

Les actions devront se dérouler sur le département et leur contenu devra viser :

- A créer des espaces de vie, des lieux d'échanges et de rencontres au sein de la commune ou du canton ;
- A faciliter la vie en milieu rural des jeunes.

### Quelles sont les thématiques concernées ?

Culture, santé, vivre ensemble.

### Quels sont les critères de sélection ?

Votre implication, l'impact de votre action sur le territoire, la dimension solidaire du projet, l'originalité et la qualité.

Le règlement du concours et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la MSA d'Armorique : [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)

## FERMETURE EXCEPTIONNELLE :

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars prochain, l'accueil à la MSA d'Armorique est fermé au public tous les jeudis jusqu'à fin juin 2018.**

Les autres jours d'ouverture, privilégiez l'accueil sur rendez-vous en contactant la MSA d'Armorique via la rubrique « mon espace privé » - « contact et échange » du site internet, ou par téléphone au 02 98 85 79 79.

**De nombreuses démarches sont accessibles sur le site internet [www.msa-armorique.fr](http://www.msa-armorique.fr)**

## ■ VIGILANCES

**Il nous a été signalé que des démarcheurs venaient proposer leurs services au domicile de certaines personnes de la commune en utilisant la mairie comme support.**

Il est très important de savoir que la mairie ne donne jamais à ces sociétés peu scrupuleuses d'autorisation pour démarcher sous son couvert.

Quand vous êtes sollicités pour une proposition de biens ou de services à votre domicile ou par téléphone, la prudence doit être de mise ; certains prestataires n'hésitent pas à user de pratiques malhonnêtes : donc soyez vigilants !

**Un fourgon Mercedes blanc sérigraphié « Fruits et légumes, produits de la ferme » circulent sur notre secteur et démarchent les personnes âgées et vend des légumes en grosse quantité pour un prix encore plus gros...**

A chaque fois, 2 hommes proposent : cagette de pommes de terre, filets d'oignons, cagette de carottes et pommes.

## ■ CONTACTS ENEDIS

**Dépannage :** 09 726 750 22

**Raccordement :** 09 69 32 18 79

<http://connect-racco.enedis.fr>

**Travaux :** Pour faire une Demande de Travaux (DT) ou une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) : [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

ou par courrier : Enedis DT-DICT Électricité Bretagne

BP 90937 - 35009 RENNES - Cedex 7

**Linky :** 0 800 054 659

## TADyCOOL

### TADyCOOL souffle sa cinquième bougie !

En 5 ans de fonctionnement, le service de transport à la demande s'est fait une place sur le territoire.

Sa fréquentation ne cesse d'augmenter : au compteur 680 usagers, dont 144 nouveaux en 2017.

Ce service quasi « sur-mesure » est très apprécié par la population par sa simplicité et son confort d'usage.

En réservant ses trajets aller et retour au 0 810 35 10 35, au plus tard la veille avant 17h, le transporteur TADyCOOL vient vous chercher chez vous pour vous emmener à l'un des 13 points d'arrêts du territoire. Il vous reprend là où il vous a déposé à l'heure convenue lors de la réservation, pour un coût de 2 € aller et 2 € retour.

Pierre Contin, vice-président en charge de la mobilité à la Communauté de Communes précise qu'« initialement mis en place pour permettre à tout résident du territoire d'accéder aux principaux services du quotidiens (commerces, services de santé, administrations), c'est avec satisfaction que nous avons constaté après enquête auprès des usagers, que le TAD



permet à un grand nombre de personnes âgées et/ou non motorisées de se déplacer en toute autonomie ».

A noter que malgré le confort qu'offre la prise en charge à domicile et la souplesse horaire, le TAD reste un service de transport en commun. Les trajets sont dans la mesure du possible groupés et TADyCOOL n'attend pas les retardataires. Il peut également arriver avec quelques minutes d'avance ou de retard par rapport à l'heure convenue. Les usagers doivent donc se présenter au point de rendez-vous 5 minutes à l'avance.

Plus d'informations au 02 23 15 13 15.

## TAXE DE SÉJOUR

### Déclaration taxe de séjour : 1<sup>ère</sup> période 2018

La taxe de séjour collectée entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2018 doit être déclarée par les hébergeurs touristiques et reversée à la Communauté de Communes Côte d'Emeraude **avant le 20 mai 2018**.

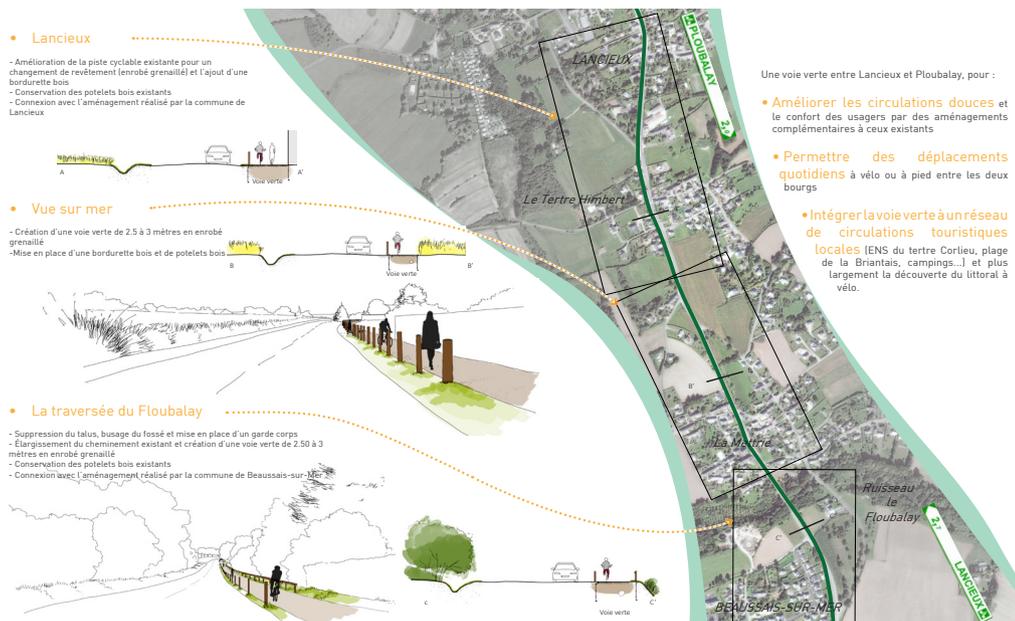
Pour cela, rendez-vous sur la plateforme de déclaration de la taxe de séjour à l'adresse : [www.cote-emeraude.fr](http://www.cote-emeraude.fr) (rubrique découvrir).

Renseignements : service taxe de séjour au 02 57 11 01 19 ou [taxedesejour@cote-emeraude.fr](mailto:taxedesejour@cote-emeraude.fr)

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE VERTE LANCIEUX-BEAUSSAIS-SUR-MER

### Présentation des travaux réalisés l'hiver prochain.

Pour plus d'informations : [www.cote-emeraude.fr/](http://www.cote-emeraude.fr/) (rubrique se déplacer).



## ■ MAISON DES JEUNES DE BEAUSSAIS-SUR-MER " LE REPAIRE "

La maison des jeunes de Beaussais-sur-Mer a ouvert ses portes il y a maintenant presque 6 mois et la mise en place de celle-ci est terminée.

Nous avons donc décidé tous ensemble des projets que nous souhaitons mettre en place tout au long de l'année et de ses heures d'ouvertures.

Ainsi " Le Repaire " est ouvert les mercredis et les samedis de 14h à 18h pendant l'année scolaire et tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 18h pendant les vacances.

Pour le mois de d'août, celle-ci sera fermée ainsi que pendant les jours fériés.

De nombreuses sorties et activités sont prévues et certaines d'entre elles demanderont une légère participation financière de votre part.

De plus, lors de certaines manifestations comme le 38<sup>ème</sup> Tour de Bretagne des véhicules anciens qui se déroulera au mois de mai 2018, les jeunes du " Repaire " souhaitent vendre des gâteaux, bonbons... et mettre en place une tombola pour financer leurs projets et aider d'autres jeunes à participer aux sorties et activités. C'est pourquoi ils sont à la recherche de lots et de parents voulant bien faire des gâteaux.

Des mini camps d'été seront également mis en place et le tarif sera fixé en fonction de votre coefficient CAF.

La cotisation annuelle est fixée à 23 €. Si vous payez par chèque, l'ordre à indiquer est celui du Trésor public.

Une page Facebook a été mise en place et vous pouvez retrouver toutes les infos, les photos et événements à l'adresse [www.facebook.com/Mdjbeaussais](http://www.facebook.com/Mdjbeaussais).

Un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse mail sont à votre disposition aux horaires d'ouvertures : 09 80 81 90 24 et une adresse mail : [mdjbeaussais@beaussais.bzh](mailto:mdjbeaussais@beaussais.bzh)

## ■ CENTRE DE LOISIRS

Inscriptions et renseignements auprès de Delphine Darsel  
au 02 96 27 31 43 ou au 06 30 00 90 20.



Les vacances de Pâques se dérouleront du mercredi 25 avril au vendredi 11 mai 2018 sur deux semaines et demi.

Pendant ces vacances, il y aura des jours de fermeture dus aux jours fériés.

Les jours de fermeture sont : mardi 1<sup>er</sup> mai, mardi 8 mai, jeudi 10 mai.

Thèmes : le printemps et les couleurs.

Vous pourrez consulter les plannings d'activités au centre de loisirs.

## CARNAVAL

L'EHPAD a accueilli l'école Saint Joseph à un après-midi déguisement puis une dégustation de beignets !

Les résidents ont également été au Club de l'amitié pour une après-midi Mardi-gras. Chouette des Crêpes !



## ATELIER ÉQUILIBRE

L'EHPAD a participé avec d'autres structures à l'initiation de Siel Bleu à la prévention de chute avec une bonne participation des résidents.



## ART FLORAL

Les résidents ont effectué des compositions florales lors de l'évènement de la fête des grands-mères. Cela a été une réussite.



## LECTURE-THÉÂTRE

Monsieur Cosson et Madame Gérard sont venus à l'EHPAD renforcer un moment de convivialité et de rire !

Les résidents ont apprécié cette prestation.

## AVRIL 2018

L'EHPAD a reçu l'école Henri Derouin pour un après-midi d'échange sur un sujet que plus jeunes et plus âgés ont vécu dans leur vie « l'école d'autrefois ».

Puis une réalisation d'un projet à l'accompagnement des jeux de société pour les plus jeunes. Leur redonner l'envie !



Rien n'y fit, ni le froid ni la pluie ni les sentiers glissants n'ont eu raison de la curiosité, de l'enthousiasme, de la passion d'une trentaine de visiteurs accompagnés par Monsieur le Maire Délégué à la recherche des vestiges du château du Plessix-Balisson.

Jean-Pierre Pincemin, Ploubalaysien, membre du Centre Archéologique d'Alet nous guida et nous conta l'Histoire :

« La curieuse configuration du Plessix-Balisson avec ses 8 hectares enclavés dans Ploubalay trouve la réponse dans son histoire : dominant la confluence de deux vallées (barrée d'une digue permettant leur ennoisement) son château dont subsiste la douve défensive était précédé d'une vaste basse-cour encore séparée en 1712 au moyen d'un fossé de l'agglomération voisine.

Cette dernière appelée « ville » en raison des exemptions dont jouissaient ses habitants était elle-même dotée de douves servant de limites avec Ploubalay.

Ainsi la topographie fait écho à l'étymologie du lieu rappelant la mise en œuvre de palissades et l'espace seigneurial d'un hectare et demi (cassette du château et basse-cour) préservé de toute construction ultérieure mérite intérêt et protection.

La châtelainie fut fondée au 12<sup>ème</sup> siècle, alors que la Bretagne était sous administration Plantagenêt, au profit d'un descendant des vicomtes du Poudouvre : Geoffroy Baluçon dont l'épouse paraît se rattacher à la puissante famille des sénéchaux de Dol ; peut-être est-ce dès cette époque que lui furent attribués les droits du château à motte voisin du Bourbonnier. Au gré des successions, elle donne naissance à des juveigneuries : la Roche en Lancieux, Launay et le Pont-Cornou en Ploubalay appauvrissant d'autant son foncier ; ses nouveaux possesseurs résidant à Quintin délaissent le château dont la reconstruction pourtant demandée par le duc Jean V est définitivement abandonnée au milieu du 15<sup>ème</sup> siècle.

Equipée d'une cohue, riche d'un marché hebdomadaire et de plusieurs foires, la seigneurie haute-justicière conserve toutefois une juridiction étendue à plusieurs paroisses qui lui vaut par lettres patentes de Louis XIV d'être érigée en comté (dit de Rays du nom du titulaire François-Claude du Breil de Rays). La cour du Plessix a laissé des traces dans la ville avec la maison de l'Auditoire et plusieurs linteaux portant les noms des membres d'une famille de procureurs fiscaux des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles : les Pépin.

Au centre de la place du Matray, fut fusillé le 10 novembre 1795, Malo Colas de la Baronnais commandant la division de Dinan de l'armée catholique et royale.

Une anecdote émaille la vie de la petite cité : en 1595 durant la guerre de la Ligue opposant le duc de Mercœur à Henri IV, Jean Légué lieutenant de la cour du Plessix résidant à la maison des Cavaliers entraîne le recteur à Saint-Sauveur de Dinan pour y baptiser son premier enfant ; le parrain n'est autre que le fils de Jean d'Avaugour, dit Saint-Laurent, tenant la ville au nom de Mercœur quand le seigneur du Plessix, René Marec, dont Jean Légué tient son office est chargé de la défense de Rennes restée fidèle au roi. »

Lors de la promenade autour du bourg, Jean-Pierre Pincemin fit tomber une idée reçue : les linteaux autour de certaines portes et fenêtres ne proviennent pas du château mais de bien plus loin comme en témoigne une pierre qui aurait pu appartenir au château de la Garaye à Dinan.

Puis Philippe Guesdon nous donna quelques précisions concernant l'église Saint-Pierre bâtie au 15<sup>ème</sup> siècle puis reconstruite vers 1913. Quelques éléments demeurent : les fonds baptismaux taillés dans un bloc de granit en forme de double cuve ou encore une vierge à l'enfant en albâtre, assez trapue, qui porte l'enfant sur le bras gauche. On peut y admirer, dans un registre plus moderne une crèche animée réalisée par le doyen du village.

La particularité de cette église consiste surtout à son emplacement au cœur d'un enclos paroissial répondant aux critères exigés : la présence d'un if devenu plusieurs fois centenaire, d'une fontaine, d'une croix monolithe, d'un calvaire, d'un mur d'enceinte en pierre protégeant le cimetière. Dans cet enclos, on peut remarquer une base de colonne romaine supportant un bénitier à mascarons.

L'après-midi, Marie-Joséphine Strich-O'Dooley, docteur es lettres, consacra sa conférence à Geoffroy du Plessis :

### *Geoffroy du Plessis*

« *Guère d'informations sur la vie de Geoffroy Baluçon, seigneur du Plessis qui va attacher au nom de sa famille le plus durable renom. Chancelier de l'Eglise de Tours, protonotaire ecclésiastique il devint le secrétaire du roi Philippe Le Bel (1268-1314) et à ce titre fut mêlé aux plus grandes affaires de son temps. Le Pape Clément V chargea Geoffroy du Plessis de plusieurs missions importantes qui témoignent de l'estime de ce pontife pour sa personne.*

*A l'instar des universités britanniques (par exemple Oxford) l'université de Paris se composait alors de nombreux collèges. Geoffroy du Plessis fonda en 1322 à Paris, dans le Quartier Latin en haut de la rue Saint-Jacques, le Collège de Saint-Martin-au-Mont-de-Paris destiné à 40 étudiants boursiers. Le 30 juillet 1326 le pape Jean XXII approuva cette création.*

*Sans abandonner la direction du Collège, Geoffroy du Plessis se retira à l'abbaye de Marmoutiers sur les bords de la Loire en amont de Tours et créa le Collège de Marmoutiers qu'il intégra au Collège Saint-Martin-au-Mont-de-Paris. Geoffroy du Plessis*

*mourut en 1332 à l'abbaye de Marmoutiers après avoir fait profession religieuse. Par testament l'Abbé de Marmoutiers est nommé directeur des Collèges Saint-Martin-au-Mont-de-Paris et de Marmoutiers.*

*La situation demeura telle jusqu'en 1646. Cette année-là, l'Abbé de Marmoutiers Jean-Baptiste Amador de Vignerod du Plessis jugea l'entretien de ce Collège trop onéreux.*

*Cet Abbé, neveu du Cardinal de Richelieu, en accord avec les autres héritiers, choisit de faire don de ce Collège à la Sorbonne ce qui évita aux héritiers de prendre sur la succession pour payer la reconstruction du Collège de Calvi promise par le défunt cardinal. Dès lors, on ne parla plus que du Collège de Plessis-Sorbonne.*

*Durant les heures sombres de la Terreur, le Collège Plessis-Sorbonne devint prison. Aujourd'hui, c'est le prestigieux lycée Louis-le-Grand qui s'étend sur le terrain de l'historique Collège du Plessis. »*



*Plan napoléonien*



*L'ancienne église*

Ce moment a tenu en haleine tout un auditoire qui continuera encore et encore ses recherches sur les traces de Geoffroy du Plessis.

Monsieur le Maire Délégué a eu ce dernier mot « Aujourd'hui il s'est passé quelque chose au Plessis-Balissou. »

Mais ce n'est pas fini...

## ■ COURSES HIPPIQUES

Le 11 février 2018, une cinquantaine de bénévoles de l'association ont eu le plaisir et l'honneur de visiter l'hippodrome de Vincennes, ainsi que les écuries avec les champions du moment.

Un grand moment de plaisir pour tous.



## ■ CLUB DE L'AMITIÉ

**Croisière aux Antilles du 10 au 18 mars 2018 :**

République Dominicaine, Martinique, Guadeloupe, St kitts et Antigua.



## ■ PLOUBALAY REBELS

Le 24 février dernier, c'était le bal annuel des « Ploubalay Rebels ». Country oblige. Les danseurs ont été accueillis au « saloon » par Davy Crockett, Lucky Luke, Buffalo Bill sous l'œil sévère de Sitting Bull. Ma Dalton, elle, avait fort à faire avec ses enfants qui lorgnaient vers la « bank »...



Dans une ambiance bon enfant, les danses se sont succédées jusqu'à 1 heure du matin. Pour tous les niveaux et de tous styles, chacun a pu montrer son talent.

## ■ CCVTT

Tous les dimanches matin, les coureurs du CCVTT Ploubalay se réunissent, Square Edouard Durst, pour des entraînements hivernaux, afin de préparer au mieux la saison 2018.

Les compétiteurs sont encadrés et conseillés par Laurent Martin. Un esprit de travail et de convivialité toujours présents lors de ces sorties autour de Beaussais-sur-Mer.



## ■ ASSOCIATION RÉPAR'TOI-MÊME

**Rappel :** Cotisation annuelle de 15 €.

**Contact :** M. Bataille - 06 80 07 53 72.

## ■ UPS FORME

**La salle de musculation sera exceptionnellement fermée aux adhérents, du 19 au 21 mai 2018.**

Pour tous renseignements et inscription, une permanence a lieu tous les mardis de 18h à 19h et les vendredis de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h.

**Contact :** M. Quentin - 06 72 66 53 34.

## ■ LES VIELLES MÉCANIQUES DE LA COTTE D'ÉMERAUDE

Changement de président.



A gauche Pierrick Fredoueil (nouveau président) et à droite Serge Wiésener (ancien président).

## ■ LES FÉRUS DU PLESSIX

Evènements à venir :

- **Un atelier d'écriture pour adolescents** aura lieu avec Madame Lamontagne Nancy le vendredi 5 mai 2018 de 14h à 17h à la mairie de Plessix-Balisson. Le travail effectué sera exposé lors du festival La Balissade cet été.
- **Week-end citoyen le 26 et 27 mai 2018 : « Se nourrir autrement ».** Le 26 mai à 18h, repas et soirée latino.

Jardinage dans les bacs des incroyables comestibles, création d'un four à pain mobile, préparation et partage d'un repas avec des produits locaux.

- **La Fête des voisins le vendredi 6 juillet 2018 à partir de 19h.**
- **Ateliers artistiques pour les 8-16 ans :** 9,11,12,13 et 16 juillet.

Contact : lesferusduplessix@laposte.net

## ■ LA BALISSADE

- **Inauguration du festival Balissade, le samedi 30 juin 2018 à partir de 18h, aux ateliers d'artistes du Plessix-Balisson.**

**Fêtons ensemble le lancement de la 4<sup>ème</sup> édition de la Balissade, le festival des diversités artistiques !**

Une soirée d'ouverture publique des ateliers d'artistes permet de découvrir les œuvres des nouveaux artistes accueillis au Plessix. Le public est aussi invité à passer un agréable moment de déambulation dans les rues du village à la découverte de l'exposition géante en plein air accompagné par une fanfare jazz (instrument cuivres).

Apéritif festif offert.

20 | Beaussais-sur-Mer Infos

## ■ COMITÉ DES FÊTES DE PLOUBALAY

Samedi 16 juin 2018 : 10<sup>ème</sup> feu de la Saint-Jean.

Nouveauté : soirée couscous.

Bal. Couscous (sur réservation) et bal populaire dans la salle des fêtes. petite restauration à l'extérieur. Feu de la Saint-Jean derrière la salle

Contact : Sandrine Rouquat - 06 35 48 84 06.

## ■ COMITÉ DES FÊTES DE TRÉGON

Cette année encore, le Comité des fêtes de Trégon organise son traditionnel repas du « cochon grillé » qui aura lieu, sur réservations, le dimanche 8 juillet 2018 sur la terre plein de la Baie de Beussais. L'incontournable « Fête aux moules » sera de retour le 15 août 2018 avec ses spectacles toute la journée, ainsi que son feu d'artifice tiré dans la baie. Bonne humeur assurée grâce à ses 150 bénévoles.



## ■ SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Obtention de la carte de combattant :

Les militaires des forces armées Françaises ainsi que les personnes civiles qui, en vertu des décisions des autorités françaises ont participé au sein d'unités Françaises ou alliés ou de forces internationales, soit à des opérations ou à des missions menées conformément aux obligations au engagements internationaux de la France peuvent obtenir la Carte des Anciens Combattants.

Différents territoires sont inscrits aux opérations extérieures (exemple : l'Afghanistan, la Bosnie, le Cambodge, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, L'Égypte, l'Irak, le Liban, le Kosovo et bien d'autres pays).

Pour toutes les personnes intéressées ou désirant des renseignements complémentaires, s'adresser au Président de la Section des anciens combattants de Beaussais-sur-Mer, Marcel Hervy au 02 96 85 10 60.

## ■ ÉPICERIE SOLIDAIRE

Il y avait beaucoup de monde vendredi soir pour l'inauguration officielle de l'épicerie solidaire Beaussais Solidarité.



Hervé Berville, député, les maires Eugène Caro, Christian Bourget, leurs homologues des communes environnantes, les responsables des CCAS, les donateurs : Lions d'or, Banque alimentaire, la Vie Claire, les commerçants qui fournissent les produits, les bénévoles...

« C'est grâce à vous que l'épicerie a pu voir le jour » précise Françoise Donnot, la présidente, puis elle ajoute « Beaussais Solidarité est une association indépendante sans ressources financières autres que le soutien des communes dont nous accueillons les habitants »

« Avec une participation financière, même modeste, on passe d'une logique d'assistance à une vraie responsabilité, dans le respect de la dignité des personnes. De cette façon, on retrouve l'estime de soi et on redevient acteur de sa vie » voilà les quelques mots juste qu'Eugène Caro a indiqué lors de la soirée. La municipalité a attribué une subvention de 800 € et le local est mis à disposition.

La présidente a fait un petit rappel du fonctionnement : « L'aide alimentaire que nous apportons à nos bénéficiaires n'est pas de l'assistantat. Le but est de permettre aux familles que nous accueillons de se nourrir mieux à moindre coût, mais surtout de reprendre confiance en eux en les aidant à définir et à réaliser un projet de vie. L'épicerie ouverte depuis trois semaines permet d'accompagner 22 familles. Cette activité n'est possible que grâce au travail de 43 bénévoles qui nous ont rejoints ».

Hervé Berville a été conquis par l'association « Je vous apporte tout mon soutien. Surtout il ne faut pas hésiter à frapper à ma porte ».

L'épicerie est ouverte tous les mardis après-midi de 15h à 19h.

Contact : 07 81 67 24 48 ou 06 21 12 69 42.

## ■ 824<sup>ème</sup> SECTION DES MÉDAILLÉS MILITAIRES

Le 17 mars 2018, s'est tenue l'assemblée générale de la 824<sup>ème</sup> Section à la mairie de Beaussais-sur-Mer.



Après avoir remercié de leur présence Monsieur Eugène Caro, Maire de Beaussais-sur-Mer, le Général René Baulin, Président d'honneur et Monsieur Michel Poilvé, Président de la 486<sup>ème</sup> Section de Fréhel, le Président fait observer une minute de silence à la mémoire des disparus en y associant Monsieur Jean Cochet, ancien Maire.

Ensuite, la parole est donnée à Monsieur Eugène Caro et au Général René Baulin.

Les rapports d'activité et financier sont détaillés par Monsieur Emile Salabert et Monsieur Daniel Trochon. Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité. Le Président rappelle que cette année, nous commémorons le centenaire de la victoire de 1918 et suggère l'organisation d'une exposition de différents matériels et cartes rappelant cette triste et tragique période, cela n'étant qu'une partie de la commémoration.

Il nous faut évoquer une certaine difficulté à « recruter » de nouveaux adhérents, comme dans beaucoup d'associations. Pourtant dans la Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire apparaît clairement le mot Entraide. Avec nos 28 adhérents et 9 dames d'entraide, nous restons toujours disponibles pour ceux et celles qui ont besoin d'aide et de soutien. C'est notre rôle et aussi notre devoir envers nos anciens.

### Les honneurs

Monsieur Daniel Trochon a reçu le diplôme et l'insigne de porte-drapeau.

Le Général René Baulin a remis la médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation à Monsieur Jean Josselin déjà titulaire de la Légion d'Honneur.

Au cours de l'année 2017 nous avons transmis deux dossiers de demande de Légion d'Honneur et un de Médaille militaire.

L'assemblée générale s'est terminée par le dépôt de gerbe au monument aux morts et le vin d'honneur offert par la municipalité.

## ■ GROUPE SCOLAIRE HENRI DEROUIN

### École maternelle :

#### Projet artistique avec un artiste : Julien Duporté

Pour célébrer les 20 ans de la galerie d'art de l'école maternelle, en partenariat avec le FRAC Bretagne de Rennes, un projet artistique avec un artiste, Julien Duporté, a été proposé à tous les élèves de l'école maternelle publique de Beausais-sur-Mer.

Julien Duporté exposait d'ailleurs une de ses œuvres, « Modulochroma », dans la galerie d'art de l'école maternelle durant ses interventions.



Les élèves ont ainsi pu découvrir et réinvestir durant 5 séances une nouvelle technique : la sérigraphie.

NB : la sérigraphie est une technique d'imprimerie qui utilise des pochoirs interposés entre l'encre et le support.

Les élèves ont réalisé et imprimé des formes colorées puis des bonshommes durant les séances, à l'aide d'un écran géant, d'encre colorée, d'une raclette.



Lors de la dernière séance, il s'agissait d'afficher leur travail pour animer les formes géométriques avec les bonshommes (choix du lieu, des formes et bonshommes retenus, de leur disposition, comme de vrais petits artistes en herbe).

Les élèves et les adultes ont apprécié ces moments avec l'artiste et ont beaucoup appris.

### École élémentaire :

#### Piscine

Les élèves des deux classes de CP-CE1 ont entamé les 10 séances de piscine à Dinard. Cycle intensif car ils bénéficient de 3 séances par semaine !

#### Kermesse poétique

Jeudi 15 mars, les élèves de CP/CE1 de Madame Larue ont participé à la kermesse poétique à Pommeret, organisé par l'OCCE (Office Central de Coopération à l'Ecole).

Le projet s'appelle « Vous prendrez bien un vers ».

Après avoir travaillé autour de la poésie en classe, les classes participantes ont créé un jeu ou une animation autour de la poésie (chamboule tout, rallye sportif, devinettes, jeux des 5 sens...).



Chaque élève avait également préparé un « poids plume » (un petit livre poétique), à échanger comme un cadeau.

L'idée est de vivre la poésie autrement et de prendre plaisir à dire et écouter des mots.

#### Musée de Bothoa

Les CE1-CE2 de Madame Gruyer et les CMI-CM2 de Madame Gunther sont partis mardi 20 mars à Saint-Nicolas-du-Pêlem au musée de Bothoa. Ils ont vécu (parfois avec angoisse !) une journée dans la peau d'un écolier de 1930.



Tout y est reconstitué au détail près : marche le long d'un chemin creux, accueil par le maître « à la baguette », écriture à la plume, leçon de morale dans une classe chauffée au bois, soupe au pain et pain beurre au café du village et ateliers l'après-midi (en photo l'atelier piquage). Discipline et rigueur... De mémorables souvenirs en perspective !



#### Court métrage

Les élèves de CMI-CM2 de Madame Derrien achève leur projet de court métrage. Dans le cadre de l'OCCE, ils participent au projet « Je fais mon cinéma ». Après avoir visionné des films pour enrichir le projet, les élèves ont été formés au court métrage d'animation par leur enseignante.

Ils ont eu besoin de coopération et d'organisation pour créer l'histoire, les décors et faire face aux problèmes techniques.

Le film réalisé s'appelle « Imaginons... »

Mardi 27 mars, les classes participantes se sont retrouvés pour une projection sur grand écran au cinéma de Lamballe. Un grand moment de cinéma !

## ■ ÉCOLE SAINT JOSEPH

### Ciné Jeunes

Dans le cadre de l'animation Ciné Jeunes, tous les élèves de primaire ont visionné en classe le film français en noir et blanc « Les vacances de monsieur Hulot » réalisé par Jacques Tati, tourné en 1951 et 1952 et sorti en 1953.

L'animateur de Ciné Jeunes est venu expliquer aux enfants toutes les subtilités et les finesses de ce film plein d'humour : la place de monsieur Hulot dans le film, son rôle décalé...

Toutes les explications ont été notées par les enfants dans le carnet Ciné Jeunes.



### Danse irlandaise

Pendant cinq séances, les CE2-CM1 et les CM1-CM2 ont été initiés à la danse irlandaise avec Madame Borde.



### Chœur d'écoles

Les CE2-CM1 et CM1-CM2 se sont rendus à Saint-Hélen pour la première répétition de « Chœur d'école ». C'est une grande chorale qui va rassembler plusieurs écoles du secteur.

Tous vont apprendre 13 chants qui seront interprétés au Théâtre des Jacobins à Dinan le jeudi 7 juin à 18h30.



### Langue des signes

Le jeudi 8 février 2018, les MS et GS ont eu pour la deuxième fois la visite de Sandra Sorgniard qui est venue avec sa caisse à trésors.



Ils ont appris une chanson « la chanson des émotions » sur l'air de frère Jacques. Ils ont aussi vu l'importance du langage du corps. Il dit les émotions : les yeux noirs, la bouche fermée, la boule au ventre, ... chaque émotion s'exprime dans notre corps.

### Mardi-gras

Le mardi 13 février, les classes de maternelle ont fêté Mardi-gras. Pour l'occasion, tout le monde est arrivé costumé à l'école.

Les deux classes se sont réunies pour déguster les crêpes confectionnées par les mamans.



En fin de matinée, nous avons eu une visite surprise : « la fée n'importe quoi » qui est arrivée de « n'importe où » avec « n'importe quoi » et elle nous a raconté plein d'histoires. L'après-midi les GS ont continué à fêter Mardi-gras avec les anciens de l'EHPAD.

## ■ LUDOTHÈQUE MUNICIPALE

Suite à la dénonciation de la convention par l'association « Dansons la Capucine », avec la commune, l'activité ludothèque proposée par cette association a pris fin récemment. Afin d'assurer une continuité de ce service, le conseil municipal a validé le jeudi 8 février 2018, la création d'une ludothèque municipale entrant dans le cadre du contrat enfance-jeunesse, subventionnée en partie par la CAF.

## ■ INAUGURATION DE LA LUDOTHÈQUE

3 AVRIL 2018

Un remerciement particulier à l'équipe technique pour son aide.



## ■ ENCADREMENT

Responsable de la ludothèque : Pamela Pardo.

Une équipe de bénévoles.

## ■ HORAIRES

	Matin	Après-midi
Lundi		14h30 - 18h
Mercredi	10h - 12h	14h30 - 18h
Vendredi		14h30 - 18h
Samedi	10h - 12h	14h - 16h

## ■ TARIFS

	Beaussais-sur Mer Communes CCCE Saint-Jacut-de-la-Mer Pour la 1 <sup>ère</sup> année	Extérieurs	Durée maximum du prêt
Adhésion	1€	25€	
Forfait annuel 1 jeu	3€		3 semaines
Forfait annuel 2 jeux	8€		
Forfait annuel 3 jeux	15€		
Grands jeux	20€		

## ■ APPEL AUX DONS POUR LA LUDOTHÈQUE OPÉRATION 2018

Collecte de jouets et de jeux de société...

Vous n'utilisez plus vos jeux de cartes, de dés, de construction, vos déguisements, vos jeux de plateaux, vos poupées, vos nounours et autres objets ludiques...



Déposez-les à la Médiathèque-Ludothèque le lundi et vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h, le mardi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 15h.

## ■ RECHERCHE BÉNÉVOLES

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles on peut décider de faire du bénévolat. Elles peuvent être d'ordre personnel, professionnel, social... Comme l'humain, les motivations évoluent avec le temps.

Informar, rire, jouer, transmettre, encourager, jouer avec.

Vous avez un peu temps, 1h, 2h, 3h, venez participer au développement de cet espace. Donner de votre temps nous sera précieux et nous aidera à faire vivre la ludothèque. Les bénévoles ne s'engagent qu'en fonction de leurs disponibilités pour une ambiance conviviale, sans pression et le plaisir de rendre service.

## ■ PROJETS

- Animations de créations, musique, soirées à thèmes (ados, adultes...), animations à thèmes...
- Choix du futur logo et du nom de la ludothèque.

Animation broderie, les 3 et 9 mai, pour les 6-10 ans, de 10h à 11h30 (payant).

## ■ LUDOTHEQUE MUNICIPALE

35, rue Ernest Rouxel - Beaussais-sur-Mer

Contact : 02 96 88 60 68 - Mail : ludotheque@beaussais.bzh

Facebook : ludothèque municipale de Beaussais

## ■ LES MERCREDIS BÉBÉS LECTEURS

Animation gratuite de 30 minutes

Ouverte à tous les enfants  
de 0 à 3 ans  
accompagnés d'un adulte

16 mai

13 juin

10h30



## ■ CLUB LECTURE « LIVRE & NOUS »

Ouvert à tous les mardi 15 mai et mardi 5 juin 2018 de 10h à 12h.



Mardi 6 février 2018. Bonne assiduité des participantes, avec, ce jour-là, le thème du roman policier ou noir, présenté par Ghislaine et Josée. Un moment agréable d'où l'on repart avec l'envie de lire ou de relire.

## ■ EXPOSITION

### IL EST TOMBÉ QUELQUES GOUTTES...

Photographies de Marie Claude Guéroul

Jusqu'au 26 mai 2018

### ATELIERS-CONFÉRENCE

2h - Gratuits sans réservation  
Conférences sur la photo haute vitesse (avec démonstrations de capture de collisions de gouttes).

Le samedi 28 avril 2018 de 14h à 16h

Le mercredi 2 mai 2018 de 15h à 17h

Le vendredi 11 mai - ATELIER-RENCONTRE entre 14 et 18h

Marie Claude Guéroul

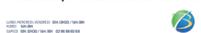
PHOTOGRAPHIES



DU 6 AVRIL AU 26 MAI 2018

Vernissage le vendredi 6 avril 18h30

Médiathèque de Beaussais-sur-Mer



## ■ EXPOSITION

RÉTROSPECTIVE DES ARTISTES EXPOSÉS  
DEPUIS AVRIL 2014

Expo du 5 juillet au 3 septembre 2018

Plus d'une vingtaine d'œuvres acquises par la municipalité depuis 2014 seront exposées.

## ■ ATELIERS PHOTOS D'ÉTÉ

Juillet-août

Avec l'artiste Ghislaine Salabert Mongin  
(dates communiquées ultérieurement).



## ■ BIBLIOTHÈQUE DES CÔTES D'ARMOR

La bibliothèque des Côtes d'Armor propose des ressources numériques.

Télécharger des livres, écouter de la musique, regarder des films en streaming, Lire des magazines sur vos téléphones ou tablettes, suivre des cours en ligne.

Tout cela est à votre disposition gratuitement depuis votre domicile.

Conditionnées à une inscription dans une bibliothèque municipale, elles sont accessibles directement depuis le portail de la BCA, après authentification (identifiant et mot de passe fournis par la bibliothèque).



Rendez-vous dans votre  
médiathèque municipale ou  
téléphonez-lui au 02 96 88 60 68 !

## ■ CONTACT

02 96 88 60 68

mediatheque@beaussais.bzh

Retrouvez-nous sur Facebook !

## Mai

### Du vendredi 4 au lundi 7 - JUMELAGE

Visite de nos amis de Boreham - 5 mai : Inauguration de la rue de Boreham - Départ de la mairie à 11h

### Samedi 5 et Dimanche 6 - BOURG EN JOIE

Voir détails du programme page 27

### Samedi 5 - ATELIER D'ÉCRITURE POUR ADOS

14h à 17h - Mairie du Plessix-Balisson

Contact : 06 73 41 30 56 - lesferusduplessix@laposte.net

### Dimanche 6 - RANDONNÉE ÉQUESTRE ALAIN LACROIX

Ouverte à tous cavaliers et meneurs (assurance individuelle obligatoire) - Inscription à 8h30 - Départ de la salle des fêtes de Ploubalay - Circuit fléché de 25 km

Sur inscription : 4 € - Possibilité de repas sur place : 12 €

Organisée par l'Association des Amis du Cheval de la Baie de Beussais (AACBB) - Contact : Mme Prual - 06 28 91 19 19 - josiane.r@aacbb.org

### Mardi 8 - CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Ploubalay 9h45 Départ du cortège de la mairie

10h30 Messe à l'église de Ploubalay

Bénédiction des nouveaux drapeaux des associations patriotiques

11h Cérémonie au monument aux morts

11h30 Vin d'honneur à la mairie

Trégon 17h Rassemblement au monument aux morts

Dépôt de la gerbe

Vin d'honneur à la salle communale

### Jeudi 10 - VIDE GRENIER

Inscription préalable - Organisé par Beussais-Rance Frémur (foot)  
Contact : 06 16 12 40 42 ou 06 64 26 32 32

### Du vendredi 18 au lundi 21 - 38<sup>ème</sup> TOUR DE BRETAGNE DES VÉHICULES ANCIENS

Voir détails du programme page 28

### Samedi 26 et dimanche 27 - WEEK-END CITOYEN

**Se nourrir autrement** - Jardinage dans les bacs des incroyables comestibles, création d'un four à pain mobile, préparation et partage d'un repas avec des produits locaux  
26 mai - 18h - Repas et soirée latino - Organisé par les Fêrus du Plessix - lesferusduplessix@laposte.net

### Dimanche 27 - TOURNOI DE FOOT SÉNIORS

Stade de Trigavou - Organisé par Beussais-Rance Frémur (foot)  
Contact : 06 16 12 40 42 ou 06 64 26 32 32

## Juin

### Vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3 - RENDEZ-VOUS AUX JARDINS - Parc de la Ravillais

Ouverture des jardins (interdits aux chiens)

Vendredi de 14h à 18h

Samedi et Dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

### Samedi 9 et dimanche 10 - TOURNOI DE FOOT JEUNES

Stade de Ploubalay - A partir de 10h pour les 2 jours

**Samedi 9 - Tournoi Mickaël Esnault** - 18h

Organisé par Beussais-Rance Frémur (foot)

Contact : 06 16 12 40 42 ou 06 64 26 32 32

### Jeudi 14 - 40 ANS DU CLUB DE L'AMITIÉ

10h30 : accueil avec danseuses et musiciens

12h30 : repas et spectacle cabaret (durée 1h30)

17h30 : goûter d'anniversaire, apéritif dînatoire

et bal jusqu'à 21h - Payant - Salle des fêtes de Ploubalay  
Organisé par le Club de l'Amitié - 02 96 82 60 47

### Vendredi 15 - LOTO

19h - Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par le Beussais-Rance-Frémur (hand)

### Samedi 16 - 10<sup>ème</sup> FEU DE LA SAINT JEAN

Traditionnel feu de la Saint Jean - **Soirée couscous** (payant)

Sur réservation - Bal populaire dans la salle des fêtes

Organisé par le Comité des fêtes de Ploubalay

Contact : Sandrine Rouquat - 06 35 48 84 06

### Samedi 16 - INTERCLUB DE JUDO

13h30 - Salle des sports de Ploubalay

### Dimanche 17 - RANDONNÉE ACELBB

10h - Parcours « Les abeilles » - Organisée par l'ACELBB

### Vendredi 22 - FÊTE DE LA MUSIQUE

Concerts et animations pour les enfants

Place de l'Eglise de Ploubalay

### Dimanche 24 - KERMESSE

Kermesse de l'école Saint Joseph - 11h

### Mardi 26 - MARATHON DE BRIDGE

De 14 h à 0h - Salle des fêtes de Ploubalay

Organisé par le Bridge Club

### Vendredi 29 - KERMESSE

19h - Kermesse du groupe scolaire Henri Derouin

### Samedi 30 - THÉÂTRE

« Seul en scène » - 15h - Salle des fêtes de Ploubalay

Représentation de jeunes de Beussais-sur-Mer

### Samedi 30 - INAUGURATION ET VERNISSAGE DU FESTIVAL LA BALISSADE

18h - Plessix-Balisson - Détail page 20

# BOURG EN JOIE

## PROGRAMME

Samedi 5 mai :

19h - Fest-noz - Place de la Nuit du 6 août 1944  
Restauration rapide sur place

Dimanche 6 mai :

10h - Messe de la Saint-Hubert  
avec les animateurs du Rallye Armor  
Eglise de Ploubalay

11h - Départ de la parade  
(musique et attelages)

12h - Pot de l'amitié  
sur la place de la Nuit du 6 août 1944

12h30 - Repas champêtre (payant)  
Réservation auprès de la Maison de la presse

15h - Grand spectacle de 2 heures  
sous le chapiteau du Cirque Gervais  
avec orchestre de 12 musiciens

Ballet équestre et numéro aérien, clowns  
Concert de " La Belle et le Blues "

Animations du Rallye Armor  
et concert de cors de chasse

Dressage de chevaux en liberté  
avec Anne-Gaëlle Bertho

Spectacle final

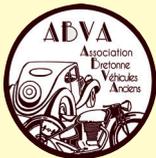
Organisé par la municipalité

Le programme est susceptible d'être modifié



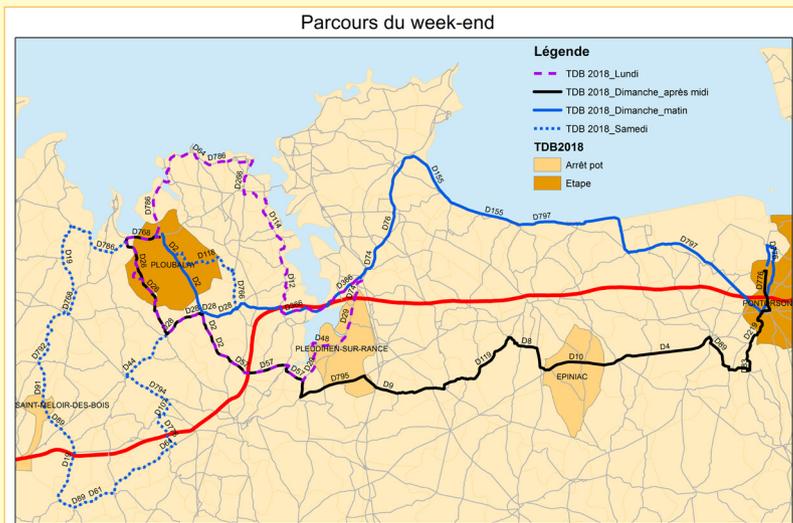
## ANIMATIONS ET SPECTACLES GRATUITS

**Bourg en Joie**  
Ploubalay centre  
*Beaussais sur Mer*  
**6 Mai 2018**  
Présente son grand spectacle  
avec Les Amis du Ring Circus  
**Barjavelle** gratuit  
**5 Mai 19H.**  
**Fest-Noz**  
restauration rapide  
animé par "Panik"  
musique celtique festive  
**10H.**  
**Messe**  
des chasseurs  
avec le Rallye  
d'Armor  
**11H. Grande Parade**  
**13H. Repas 15H. Spectacle** sous chapiteau  
organisé par l'association courses hippiques Ploubalay Lancieux  
Réservations Maison de la Presse 02.96.27.20.33



# 38<sup>ème</sup> TOUR DE BRETAGNE DES VÉHICULES ANCIENS

ANIMATIONS ET CONCERTS GRATUITS



## PROGRAMME

Du vendredi 18 au  
lundi 21 mai

750 véhicules  
attendus

Ville d'accueil :  
Ploubalay  
Parking de la salle  
des fêtes de Ploubalay

**Vendredi 18** : Arrivée  
des véhicules anciens

**Samedi 19** : 11h - Cocktail d'ouverture et  
inauguration du 38<sup>ème</sup> Tour de Bretagne

14h - Départ du circuit de 85 Km et retour à  
Ploubalay vers 18h30

Concert à partir de 21h : Maracujah

**Dimanche 20** : 9h - Départ du nouveau circuit  
et retour à Ploubalay vers 18h

Concerts à partir de 21h : La'Cligue  
et à 22h30, Le Pied de la Pompe

A minuit feu d'artifice

**Lundi 21** : 9h - Départ de tous les véhicules et  
retour à Ploubalay vers 13h

**Exposition des véhicules anciens**

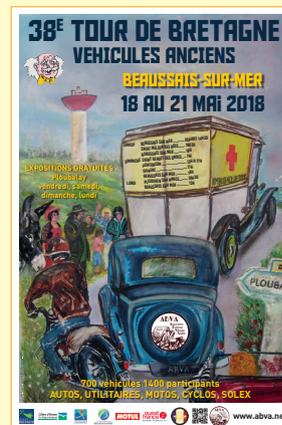
Vendredi, samedi, dimanche et lundi  
sur le site à Ploubalay

**Salon des antiquaires-brocanteurs**

(auto et mécanique) - Samedi et dimanche  
Plus de 40 professionnels (Les Brocanteurs  
Antiquaires Bretons)

Sur les 3 jours : petites restaurations sur place

Organisé par la municipalité et l'Association Bretonne de  
Véhicules Anciens (ABVA)



**CONCERTS GRATUITS**

**Samedi 19/05 : 21h Maracujah**

**Dimanche 20/05 : 21h La'Cligue**  
à 22h30 Le Pied de la Pompe

**A minuit : Feu d'artifice**

**Parking Salle des Fêtes Ploubalay**  
**Restaurations et boissons sur place**

Le programme est susceptible d'être modifié



Directeur de la publication : Eugène Caro, Maire  
CAP RANCE • TADEN • 02 96 39 73 69

38<sup>ème</sup> TOUR DE BRETAGNE DES VEHICULES ANCIENS